

CONTRAT DE FORMATION

Entre les soussignés :

Le centre de formation **TT DIGITAL MEDIA** enregistré sous le numéro de **920 106 713 00034** et domicilié au **229 RUE SAINT-HONORE, 75001 PARIS.**

ET,

Le Stagiaire à la formation : Monsieur **Yaniss Slimani**, né 22 Mars 2002 à Créteil et demeurant au 12 Av. Gabriel Péri, 95100 Argenteuil. (**Porteur de projets dans le domaine de l'Energie**)

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Création d'entreprise (2 jours / 14 heures)**

Prérequis :

Cette formation est ouverte à tous les publics sans prérequis académiques ou techniques. Elle s'adresse particulièrement à :

- Porteurs de projet : Toute personne ayant une idée d'entreprise, qu'elle soit concrétisée ou non.
- Futurs entrepreneurs : Ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure entrepreneuriale mais ne savent pas par où commencer.
- Curieux : Toute personne intéressée par le processus de création d'entreprise, sans obligation de passer à l'action immédiate.

Aucune connaissance préalable n'est nécessaire, mais il est recommandé de venir avec une idée de projet ou une thématique qui pourrait être explorée durant les exercices pratiques.

TT DIGITAL MEDIA

Adresse : 229 RUE SAINT-HONORE, 75001 PARIS

Siret N° : 920 106 713 00034.

Numéro de déclaration d'activité :11756616875.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .

Mise à jour le 03/01/2023 V1

Objectif de la formation :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre et maîtriser toutes les étapes nécessaires à la création d'une entreprise.
- Identifier la structure juridique adaptée à votre projet.
- Apprendre à réaliser toutes les démarches administratives obligatoires.
- Développer un business plan solide et prévisionnel.
- Mettre en place des outils pratiques pour gérer efficacement votre entreprise dès ses débuts.

Délai d'accès :

L'accès à la formation sera accordé dans un délai de 14 Jours.

Modalité d'accès :

Le participant pourra prendre contact avec l'organisme de formation pour toute question relative à l'accès à la formation via les moyens suivants :

- **Par email : mediattdigital@gmail.com**
- **Par téléphone :07 77 18 36 32**
- **Via Site internet : <https://www.tt-digital-media.fr>**

L'équipe de formation s'engage à répondre dans un délai de 48 heures/jours ouvrables suivant la réception de la demande.

Article 2: Nature et caractéristiques de l'action de formation :

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L.6313- 1 du Code du travail.

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

Sa durée est fixée à 14 heures de formation sur 2 jours.

Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat.

Article 3: Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu du **22/02/2023 et 23/02/2023** au **9 Rue Hélène Boucher 94390 Paray-Vieille-Poste.(BAT 530)**

Le formateur : **Marinkovitch David (Juriste d'entreprise et Formateur dans le domaine de la création et la gestion des TPE ET PME) avec plus de 5 ans d'expérience dans le domaine .**

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

Étude de cas concrets , des évaluations théoriques, et une grille d'acquisition des compétences. Les questionnaires à choix multiples (QCM) .

TT DIGITAL MEDIA

Adresse : 229 RUE SAINT-HONORE, 75001 PARIS

Siret N° : 920 106 713 00034.

Numéro de déclaration d'activité :11756616875.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .

Mise à jour le 03/01/2023 V1

Article 4 : Modalités d'évaluation et de sanction

Le stagiaire sera évalué par un QCM et un exercice ou il devra avoir la note minimum de 10/20. Il lui sera délivré une attestation de formation.

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de quatorze jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 2400 euros HT.

Le stagiaire s'engage à verser : la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes : Après un délai de rétractation mentionné à l'article 6 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 720 €. Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix dû . Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur à mesure du déroulement de l'action de formation, après dispensation des heures de formation.

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 8 : Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à

Paris : Le: 10/01/2023

Pour l'organisme de formation :

Pour le stagiaire :



TT DIGITAL MEDIA

Adresse : 229 RUE SAINT-HONORE, 75001 PARIS

Siret N° : 920 106 713 00034.

Numéro de déclaration d'activité :11756616875.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .

Mise à jour le 03/01/2023 V1